ECOLE TECHNIQUE de Saint-Hyacinthe

Spécialité:

LES TEXTILES

2255, avenue Laframboise
Saint-Hyacinthe

COURS DU JOUR — PROSPECTUS

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

HON. OMER COTE,
ministre

JEAN BRUCHESI,
sous-ministre

École Technique de Saint-Hyacinthe

Spécialité: Les Textiles

2255, Avenue Laframboise, Saint-Hyacinthe

STATUTS DE QUEBEC, 9 G. V, 1919. CHAP. 41

Fondée par le Gouvernement de la Province de Québec, qui a procuré les fonds nécessaires pour son érection et son aménagement, et qui, avec la Cité de Saint-Hyacinthe, en assure le fonctionnement par l'octroi de subventions annuelles.

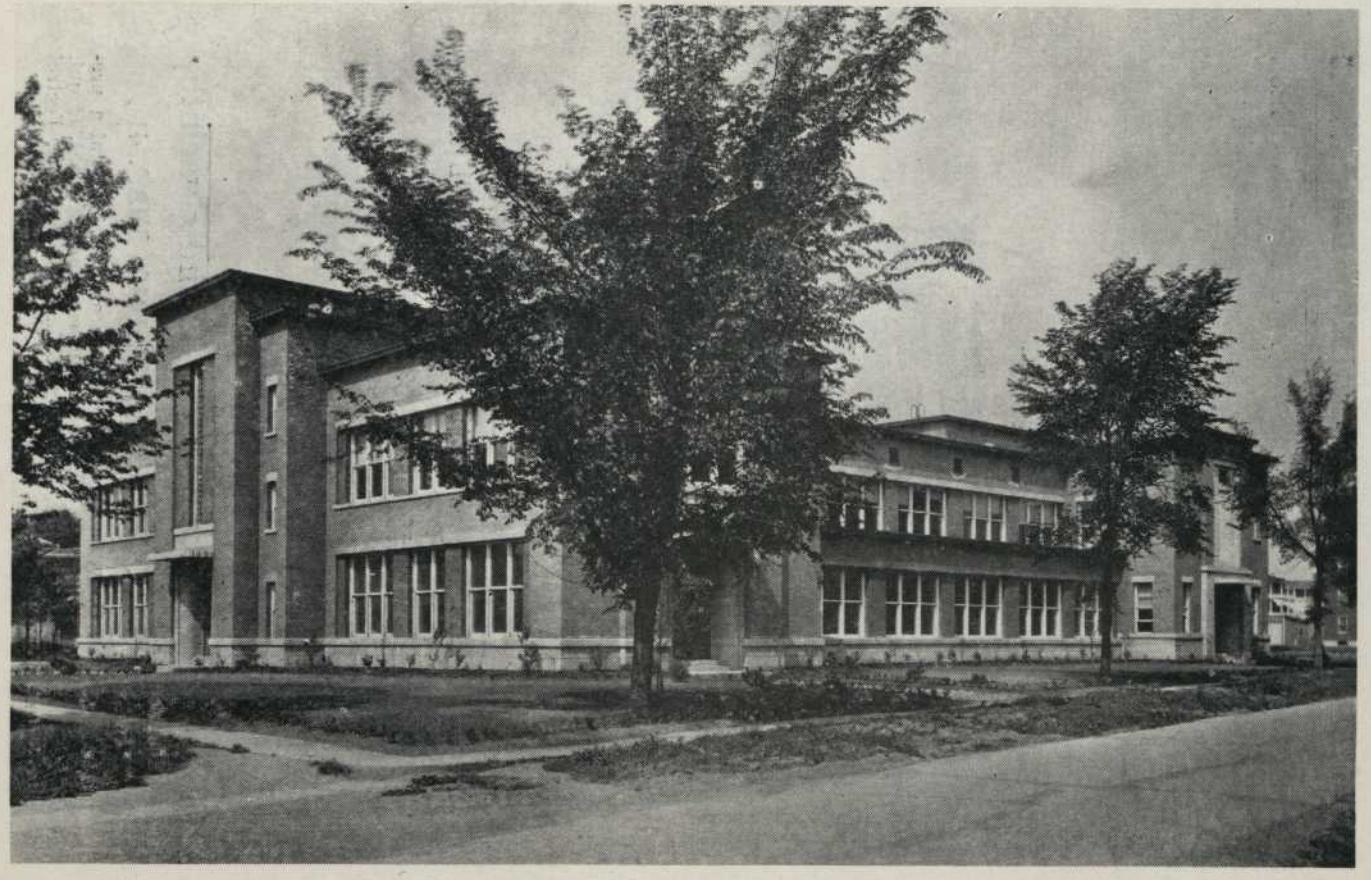

Ecole Technique de Saint-Hyacinthe

Table des Matières

Commission d'Administration

Président
Napoléon Laplante

Secrétaire-trésorier
Harry Bernard

Direction

Directeur
Stéphane-F. Toupin,
bachelier en génie textile

Directeur-adjoint
F.-X. Côté, ptre
B.A., B.D.C., L.Th.

Secrétariat

Secrétaire français
Maurice Demers

Secrétaire anglais
Lucien Cousineau

BUT DE L'ÉCOLE

Importance de l'industrie textile du Québec

L'ouvraison des produits textiles est la plus ancienne de toutes les industries du Canada, car elle a fait ses débuts sous le régime français. En 1671, l'intendant Talon écrivait à ses correspondants de France qu'il s'était vêtu, de la tête aux pieds, avec de l'étoffe du pays. Les Ursulines de Québec enseignaient aux jeunes filles du dix-septième siècle l'art de filer et de tisser, et cet art s'était tellement répandu que le rouet et le métier devinrent, dans tout le pays, des objets de première nécessité du mobilier des familles. (1)

Il est donc normal que l'industrie textile canadienne se déploie surtout dans la province de Québec; l'expérience familiale des ouvriers et des ouvrières a favorisé chez nous le progrès de cette industrie.

Selon les fins de la production, on classifie l'industrie textile en industrie primaire, celle qui convertit les fibres en filés et tissus, et en industrie secondaire, celle qui emploie pour matières premières les produits filés ou tissés.

Le Bureau fédéral de la statistique pour 1940, donne un tableau comparatif de toutes les provinces du Canada quant à l'industrie textile, primaire et secondaire. Les chiffres qu'on y trouve attestent non seulement que l'industrie textile est plus importante dans le Québec que dans toute autre province du Canada, mais qu'elle l'emporte sur toutes les autres provinces réunies. De fait, Québec possède près de 50% des usines, atteint 50.7% de la valeur de production et emploie 52% du personnel de l'industrie textile au Canada.

(1) Cf. Rapport Gougeon sur les besoins de l'industrie textile. Montréal, 15 février 1943.

La guerre a eu des répercussions sur l'industrie textile. Elle en a accru le rendement, elle a fait améliorer certaines techniques de fabrication, notamment par ses commandes spécifiques et rigides du matériel de guerre. Les méthodes nouvelles influenceront, soyons-en certains, notre puissance de production d'après-guerre; mais encore faudra-t-il pour maintenir la propagation de ces produits, pour en fabriquer au besoin de nouveaux et pour soutenir la concurrence étrangère, fournir à notre industrie textile une main-d'oeuvre habile et des techniciens expérimentés.

Nécessité d'une main-d'oeuvre expérimentée

La formation d'ouvriers et techniciens compétents pour l'industrie textile doit être un de nos premiers soucis dans tout programme de reconstruction économique et de bien-être social. La supériorité du personnel est, pour cette industrie si importante du Québec, une nécessité, le moyen de survie. Il faut tenir compte du fait présent: la base de notre industrie textile, en grande partie, n'est pas nationale; si on le voulait, elle pourrait le devenir. Il faut importer la matière première, le coton, et, dans certains cas, les fines laines. Ajoutons que notre industrie textile doit aller chercher à l'étranger la plus grande partie de l'outillage dont elle a besoin.

Mais, c'est un fait également certain que le rendement industriel est en raison directe de la compétence de la main-d'oeuvre; un personnel bien formé nous permettra de soutenir la concurrence étrangère. Il y a dans le Québec, à cause de nos familles nombreuses, abondance de main-d'oeuvre et l'expérience familiale de nos ouvriers et de nos ouvrières, nous le savons, s'adapte très bien à l'industrie textile.

Si, d'une part, plusieurs de nos bonnes et nombreuses familles rurales ont quitté le Québec,

parce que l'industrie textile, bien organisée chez nos voisins, au delà du 45e, exerçait sur elles un attrait particulier. D'autre part, à cause de l'abondance de la main d'oeuvre, les entreprises textiles étrangères cherchèrent à s'établir chez nous. Pour tous, l'attraction du Québec eût été bien plus grande si nous avions été en mesure de préparer des ouvriers et des ouvrières encore plus compétents. En plus, il est difficile de ne pas observer que les Canadiens-français occupent bien peu de postes de commande dans la grande industrie du textile. C'est qu'elle demande des techniciens compétents, capables de comprendre et de résoudre les problèmes compliqués d'administration ou de fabrication d'une industrie aussi mécanisée. Tandis que les Etats-Unis possèdent plus de quinze centres où se donnent des cours sur la fabrication de matières textiles, le Canada n'en possède pas un seul. Chaque fois que notre industrie des textiles a eu besoin de véritables techniciens de la fabrication, elle a été forcée de s'adresser à l'étranger pour les obtenir. Il est donc urgent d'organiser chez nous, pour nos ouvriers et pour nos ouvrières du Québec, un centre d'enseignement supérieur du textile.

L'Ecole Technique de Saint-Hyacinthe, en organisant un cours d'enseignement supérieur d'industrie textile, veut répondre à cette nécessité économique et sociale. Elle veut former des techniciens compétents en donnant un cours de formation générale. La théorie permettra aux étudiants de connaître les meilleures méthodes de fabrication, anciennes et nouvelles. Le travail aux ateliers, sur des machines telles que l'industrie utilise, leur donnera la pratique et la dextérité requises. Ajoutons que la langue, les coutumes et l'esprit, en un mot, toute une formation bien nôtre,

permettra aux gradués de comprendre leurs concitoyens mieux que les plus intelligents des étrangers ne peuvent le faire.

Objet des cours

Depuis que Léon XIII traça, d'une main magistrale, le plan de la reconstruction sociale chrétienne, les gouvernants de plusieurs pays s'inclinent avec admiration devant la profondeur de cette doctrine et cherchent à améliorer le sort des travailleurs. La province de Québec, loin de rester indifférente à ce mouvement, s'affiche comme un chef de file; depuis plusieurs années, elle s'occupe de l'avenir des jeunes, en leur offrant des cours spécialisés dans différents domaines de l'industrie.

Elle s'occupe également des conditions de travail des ouvriers; elle a réglé, dans une certaine mesure, les rapports entre patrons et ouvriers, elle se péoccupe des conventions collectives de travail, elle divise suivant leur compétence les travailleurs en différentes classes, pour lesquelles elle fixe un salaire minimum.

C'est avec le même esprit que le Président et les Directeurs de l'Ecole Technique de Saint-Hyacinthe, avec l'assentiment de l'Honorable Secrétaire de la Province, donnent à cette école une orientation nouvelle en organisant un centre d'enseignement supérieur des textiles.

L'industrie des textiles repose sur trois sciences fondamentales: la physique, la chimie, les mathématiques, et elle s'appuie aussi sur plusieurs sciences appliquées: la mécanique, la thermodynamique, la teinture, l'impression etc. Sans la connaissance approfondie de ces sciences, on peut difficilement devenir un technicien de valeur et il est vain d'aspirer à un poste de commande dans l'industrie des textiles.

L'Ecole des Textiles de Saint-Hyacinthe admet les jeunes gens porteurs d'un certificat de neuvième année du cours primaire ou de son équivalent. Les bacheliers-ès-arts, les diplômés du cours scientifique et les employés d'usines qui subiront l'examen d'admission seront acceptés en deuxième année.

Le cours est de quatre ans. Il est offert à tous, hommes et femmes, de langue française ou anglaise, du pays ou de l'étranger. La première année est une année d'orientation et de formation générale, équivalant à la première année des Ecoles Techniques de Montréal et de Québec. En deuxième année, l'élève peut s'inscrire aux cours suivants: cours de fabrication du coton ou de la laine, organisés pour l'élève qui désire s'orienter dans le filage et le tissage de ces produits, ou de toute fibre synthétique; cours d'armure textile, d'ordre général, organisé pour l'élève qui désire se créer une carrière dans la création de tous les genres de tissus.

L'Ecole prévoit présentement à l'organisation d'une cinquième année, afin de favoriser les élèves les plus doués et leur offrant un moyen de s'orienter vers une spécialité bien définie, fibres synthétiques, teintures, recherches.

Les matières inscrites au programme exposé dans les pages qui suivront, attestent que les élèves qui suivront ces cours acquerront à l'école une solide formation, orientée vers l'industrie des textiles. Les diplômés, en entrant à l'usine, n'auront qu'à faire valoir discrètement leurs connaissances, à acquérir de l'expérience, à se perfectionner et à s'imposer à l'attention de leurs compagnons et de leurs chefs par leur formation et leur personnalité; en peu de temps, ils deviendront des intermédiaires tout désignés entre les patrons et les ouvriers,

soit à titre de chef d'atelier, de contremaître ou de surintendant. Plus que cela, l'industrie offrira, à quelques uns du moins, un domaine où ils pourront mettre à profit leur formation et leur esprit d'initiative et devenir des chefs d'entreprise.

Durée des études

La durée des études est de quatre ans. Les cours débutent, chaque année, le jeudi qui suit la Fête du Travail, et se terminent au début de juin.

Les cours ont lieu tous les jours de la semaine de 8 h. 30 du matin à 11 h. 30, et de 1 h. 30 à 4 h. 30 de l'après-midi, excepté le samedi, alors que l'Ecole ferme à 11 h. 30.

Organisation pédagogique

Au cours des quatre années d'études, l'élève reçoit un enseignement à la fois théorique et pratique.

Le nombre d'heures consacrées à la théorie varie avec les années du cours. Il est plus considérable en première année; lorsque les élèves possèdent un certain bagage de connaissances en mathématiques, en dessin industriel et en technologie générale, leurs progrès aux ateliers sont beaucoup plus rapides. Toutes les matières inscrites au programme sont enseignées en vue de leur application à l'industrie et sont en général les mêmes pour tous.

L'élève débute en première année par un stage de sept semaines et demie dans chacun des ateliers de menuiserie, d'ajustage, d'électricité et de textile. Ce stage permet aux élèves de s'initier aux grandes industries de base et de comprendre les relations qu'elles ont entre elles. Il leur donne, en outre, le moyen de choisir plus judicieusement le domaine particulier où ils désirent orienter leur carrière. Ce stage terminé, l'élève peut choisir entre les différentes spécialités des textiles ou con-

tinuer ailleurs ses études. La direction pourra lui conseiller de s'inscrire en deuxième année dans une des Ecoles Techniques du Québec.

En deuxième, troisième et quatrième années, l'élève consacre, à la spécialité de son choix, le temps réservé aux travaux pratiques, soit à la fabrication du coton ou de la laine, soit à l'armure textile.

Il y aura des cours du soir tels qu'en donnent les écoles d'Arts et Métiers dans la Province de Québec.

Répartition des matières enseignées

Comme mentionné plus haut, toutes les matières inscrites au programme des cours sont orientées vers l'industrie. Leur répartition entre les quatre années d'études est la suivante:

PREMIERE ANNEE

	Premier semestre	Deuxième semestre
Arithmétique	2	2
Algèbre	3	3
Géométrie	3	3
Physique	1	1
Matériaux de construction	1	1
Dessin industriel	5	5
Dessin à main levée	2	2
Langue française	3	3
Langue anglaise	2	2
Bibliothèque et sociologie	1	1
Travaux pratiques aux ateliers	10	10
	33 h.	33 h.

Les travaux d'ateliers sont ainsi répartis: ajustage, menuiserie, électricité, cours d'introduction aux textiles et tissage domestique.

Fabrication du coton

DEUXIEME ANNEE

	Premier semestre	Deuxième semestre
Algèbre	2	2
Géométrie	2	2
Trigonométrie	1	1
Mécanique	2	2
Physique	3	3
Chimie	2	2
Matériaux de construction	1	1
Electricité	1	1
Langue française	2	2
Langue anglaise	2	2
Gymnastique	1	1
Bibliothèque et sociologie	1	1
Armure textile et analyse des tissus	4½	4½
Cardage du coton	4½	4½
Dessin industriel	4	4
	33 h.	33 h.

Fabrication du coton

TROISIEME ANNEE

	Premier semestre	Deuxième semestre
Chimie-physique	3	3
Langue française	2	2
Langue anglaise	2	2
Tissage	4½	9
Armure textile et construction des tissus	6	6
Filage du coton	....	9
Bibliothèque et sociologie	1	1
Couleurs	1	....
Cardage du coton	12½	....
Transformation et utilisation des déchets du coton	2	....
Vérification dans la fabrication	....	1
Usage des fibres synthétiques dans les procédés du coton	....	1
	34 h.	34 h.

Fabrication du coton

QUATRIEME ANNEE

	Premier semestre	Deuxième semestre
Thermodynamique	1	2
Comptabilité industrielle	2	2
Histoire et géographie	1	1
Sociologie	1	1
Langue anglaise	2	2
Chimie textile et teinture	2	2
Apprêt des tissus de coton	2	2
Laboratoire des teintures et apprêt	3	3
Tissage	10	6
Sécurité et secourisme	1	....
Chauffage et ventilation	1	....
Législation industrielle	1	....
Réfrigération		1
Construction d'usines	2	....
Organisation d'usines	4	....
Analyse textile	2	....
Tricot		6
Tordage et renvidage		4
	35 h.	32 h.

Fabrication de la laine

DEUXIEME ANNEE

	Premier semestre	Deuxième semestre
Algèbre	2	2
Géométrie	2	2
Trigonométrie	1	1
Mécanique	2	2
Physique	3	3
Chimie	2	2
Matériaux de construction	1	1
Electricité	1	1
Langue française	2	2
Langue anglaise	2	2
Gymnastique	1	1
Bibliothèque et sociologie	1	1
Armure textile et construction	4½	4½
Fabrication de la laine	4½	8½
Dessin industriel	4	....
	33 h.	33 h.

Fabrication de la laine

TROISIEME ANNEE

	Premier semestre	Deuxième semestre
Chimie physique	3	3
Langue française	2	2
Langue anglaise	2	2
Tissage	6	9
Armure textile et construction de tissus	4½	4½
Couleur	1	....
Fabrication de la laine	14½	....
Fabrication de la laine (peignée)	....	12½
Sociologie et bibliothèque	1	1
	34 h.	34 h.

Fabrication de la laine

QUATRIEME ANNEE

	Premier semestre	Deuxième semestre
Thermodynamique	1	2
Comptabilité industrielle	2	2
Histoire et géographie	1	1
Sociologie	1	1
Langue anglaise	2	2
Chimie textile et teinture	2	2
Apprêt de tissus de laine	2	2
Laboratoire des teintures et apprêt	3	3
Fabrication de la laine (peignée)	6	4
Tissage	6	7
Sécurité et secourisme	1	....
Chauffage et ventilation	1	
Législation industrielle	1	....
Réfrigération		1
Construction d'usines	2	
Analyse textile	2	....
Tricot		6
	33 h.	33 h.

Armure textile (Textile design)

DEUXIEME ANNEE

	Premier semestre	Deuxième semestre
Algèbre	2	2
Géométrie	2	2
Trigonométrie	1	1
Mécanique	2	2
Physique	3	3
Chimie	2	2
Matériaux de construction	1	1
Electricité	1	1
Langue française	2	2
Langue anglaise	2	2
Gymnastique	1	1
Bibliothèque et sociologie	1	1
Armure textile et analyse de tissus	4½	4½
Tissage	4½	4½
Dessin industriel	4	....
Dessin		2
Dessin perspective		2
	33 h.	33 h.

Armure textile (Textile design)

TROISIEME ANNEE

	Premier semestre	Deuxième semestre
Chimie physique	3	3
Langue française	2	2
Langue anglaise	2	2
Couleur	2	3
Armure textile et construction de tissus	9	6
Tissage	6	4
Chimie textile et teinture	2	2
Microscopie	1	....
Principe d'armure	....	3
Dessin	....	3
Fabrication de la laine	3	....
Fabrication du coton	3	....
Fils synthétiques	....	1
Variétés de tissus	....	1
Vente de tissus	....	1
Tricot	....	2
Sociologie et bibliothèque	1	1
	34 h.	34 h.

Armure textile (Textile design)

QUATRIEME ANNEE

	Premier semestre	Deuxième semestre
Thermodynamique	1	2
Comptabilité industrielle	2	2
Histoire et géographie	1	1
Sociologie	1	1
Langue anglaise	2	2
Apprêt de tissus de coton	2	2
Apprêt de tissus de laine	2	2
Armure textile	12	10
Tissage	5	4
Sécurité et secourisme	1	....
Chauffage et ventilation	1	....
Législation industrielle	1	....
Réfrigération	....	1
Analyse textile	2	....
Armure (Jacquard et tissage)	....	6
	33 h.	33 h.

Diplôme

Les élèves, qui ont suivi régulièrement les quatre années d'études et ont subi avec succès les examens de sortie devant un jury nommé à cette fin par l'Hon. Secrétaire de la Province, peuvent obtenir le diplôme de Technicien avec mention de la matière choisie.

Visites industrielles

Au cours de l'année, les élèves ont l'occasion de prendre contact avec l'industrie en faisant en groupe la visite d entreprises industrielles. Ces visites sont dirigées par les professeurs intéressés, qui peuvent ainsi compléter, sur les lieux, les cours donnés aux élèves.

La date des visites est fixée par la Direction. A la suite de chacune, les élèves sont tenus de préparer un rapport. Ce travail est coté et les notes obtenues entrent en ligne de compte dans la moyenne générale.

Projet de fin d'études:

Durant leur dernière année d'études, les élèves sont tenus de préparer, sous forme de projet ou de rapport, un travail personnel se rapportant à l'industrie du textile.

Le choix du sujet se fait dès la troisième année du cours. A ce stage, l'élève, après avoir consulté ses professeurs, doit soumettre par écrit, le ou avant le 30 avril, à la Direction, le sujet dont il traitera au cours de sa quatrième année.

Ce travail doit être personnel, comporter une démonstration et contenir en annexe la liste des livres, revues et documents consultés. Le développement doit comporter au moins 20 pages de format commercial (8½" x 11") dactylographiées à double espace et reliées à gauche. Au retour des vacances de Noël, les élèves de quatrième année doivent remettre leur projet au bureau de la Direction.

Lors de la correction, le fond et la forme entrent en ligne de compte et la cote obtenue affecte les résultats de l'examen de sortie. L'élève qui ne remet pas son travail, ou qui n'obtient pas cinquante p.c. des points, peut être refusé à l'examen final, ou privé de son diplôme jusqu'à ce qu'il se soit conformé à ce règlement.

Examens:

L'année scolaire est divisée en deux semestres. Les semestres sont également divisés en périodes de cinq semaines, et les élèves ont à subir des examens à la fin de chacune de ces périodes.

Les matières enseignées sont divisées en deux groupes qui font tour à tour l'objet de ces épreuves. Ainsi, à la fin de chaque semestre, les étudiants ont subi deux examens dans chacune des matières au programme.

La date de ces examens périodiques est fixée par la Direction. Pour subir avec succès un examen dans une matière donnée, on doit obtenir au moins 50 p.c. des points à l'exception du travail manuel, pour lequel la note requise est de 60 p.c. Les résultats entrent dans la moyenne générale du semestre, dans la proportion de 50 p.c. La moyenne des points obtenus, dans les interrogations orales en classe et dans les devoirs, compte pour 12.5 p.c.

De plus, après les vacances de Noël et au début de juin, un examen général a lieu sur toutes les matières enseignées pendant le semestre qui précède. Les notes obtenues entrent dans la moyenne générale du semestre, dans la proportion de 37.5 p.c.

A la fin de chaque semestre, la moyenne générale, pour chaque matière, est établie par la combinaison des diverses notes dans les proportions suivantes:

Premier examen périodique	25 p.c.
Deuxième examen périodique	25 p.c.
Devoirs et interrogations.....	12.5 p.c.
Examen semi-annuel	37.5 p.c.
Moyenne générale du semestre	100 p.c.

Dans toutes les années, la moyenne des deux semestres détermine la note finale.

Sont exemptés des examens de fin d'année, les élèves qui, au cours de l'année, ont conservé 75 p.c. de la moyenne générale et qui n'échouent dans aucune matière.

Les élèves qui ne conservent pas une moyenne générale de 75 p.c. sur l'ensemble des matières, et qui cependant obtiennent dans une ou plusieurs matières une moyenne de 80 p.c., sont exemptés de l'examen final dans ces matières, à condition qu'ils n'aient échoué dans aucune autre et qu'ils aient obtenu une moyenne générale d'au moins 60 p.c.

Pour être promu d'une année d'études à l'autre, l'élève doit avoir obtenu au moins 60 p.c. sur l'ensemble des matières enseignées et n'avoir échoué dans aucune d'elles. Tout élève qui ne satisfait pas à ce règlement doit reprendre son année. Il en est de même pour les élèves qui, tout en ayant une moyenne supérieure à 60 p.c., échouent dans plus de trois matières.

Les élèves qui n'obtiennent pas les points suffisants dans une, deux ou trois matières, et qui d'autre part ont la moyenne générale requise, doivent reprendre un examen dans ces matières, en septembre, le premier mardi qui suit la Fête du Travail.

Le résultat final, à l'examen de sortie en quatrième année, provient de la totalisation de tous les points obtenus au cours de l'année, y compris les cotes pour les rapports des visites industrielles et pour le projet de fin d'études. De plus, les élèves qui terminent leurs études doivent exécuter dans un temps donné un travail d'atelier qui leur est imposé.

Conditions d'admission:

Tous les candidats au cours du jour doivent remplir une demande spéciale d'inscription et y annexer les documents suivants:

a) un extrait de baptême;

b) le cas échéant, un certificat de naturalisation;

c) un certificat de vaccination démontrant que l'opération a été pratiquée au cours des sept dernières années;

d) un certificat de santé provenant d'une unité sanitaire du Québec ou une promesse écrite de subir un examen médical lorsque la Direction le jugera opportun;

e) le dernier certificat d'études ou une copie certifiée des notes obtenues au cours de la dernière année d'études.

Tous les candidats aux cours du jour doivent subir des examens d'admission dont on trouvera le programme à la suite.

Pour être admis à ces examens, il faut avoir terminé au moins ses éudes primaires complémentaires et être porteur d'un certificat de 9e année des Ecoles Catholiques de la Province de Québec, ou de 2nd Year des High Schools.

Sont également admis, ceux qui ont fait des études jugées équivalentes par la Direction de l'Ecole.

Le nombre des élèves au Cours Technique étant limité, les examens ont pour objet de choisir les candidats les mieux préparés et les plus aptes à profiter de l'enseignement qui y est dispensé.

Programme des examens d'admission

Arithmétique: Problèmes sur les fractions, la racine carrée, les poids et mesures (système canadien), le pourcentage.

Algèbre: Addition, soustraction, multiplication, division, facteurs, équations littérales à une inconnue, application pratique.

Langue française: Orthographe d'usage, difficultés usuelles.

Langue anglaise: Vocabulaire, version, thème.

Test d'Aptitudes.

Rétribution scolaire et autres frais:

La rétribution scolaire annuelle est la suivante pour chacune des années de cours:

$40.00 pour les sujets de la Province de Québec.

$100.00 pour les sujets du Canada, en dehors du Québec.

$200.00 pour les sujets des pays étrangers.

Aucune rétribution scolaire n'est exigée pour les sujets de la cité de Saint-Hyacinthe ou des paroisses limitrophes.

La rétribution scolaire est répartie en quatre versements égaux, chacun payable d'avance, le premier des mois suivants: septembre, novembre, janvier et mars.

Les élèves qui se présentent aux examens d'admission doivent verser $1.00 pour les frais d'examens.

Ceux qui réussissent l'examen d'admission sont tenus de payer les montants suivants lors de leur inscription:

Immatriculation	$5.00
Frais d'association	2.00
Bibliothèque et casier	3.00
Ateliers	10.00
Dépôt de garantie	10.00
	$ 30.00

N.B.—Le dépôt de garantie est remboursable proportionnellement au soin apporté au matériel de l'Ecole.

Bourses d'études:

Des bourses d'études ou des fractions de bourses sont accordées aux élèves méritants dont la situation de fortune justifie cette faveur. Elles dispensent ceux qui en bénéficient de payer la rétribution scolaire.

Les demandes de bourses pour les élèves entrant à l'Ecole doivent être adressées sur des formules

spéciales que fournit l'Ecole et transmises à la Direction au moment de l'inscription. Les bourses sont accordées pour un an.

Les élèves qui en bénéficient et qui veulent conserver leur privilège pour l'année suivante sont tenus de faire une nouvelle demande. Le bénéfice de la bourse n'est renouvelé que si le titulaire s'en montre digne par sa conduite et son travail.

La Direction peut, en tout temps, supprimer ce bénéfice aux titulaires qui s'en montrent indignes. L'élève doit, en ce cas, acquitter à chaque période le montant de la rétribution scolaire.

Les demandes de bourses doivent être présentées à la Direction de l'Ecole avant la Fête du Travail. Après cette date, aucune demande ne sera prise en considération.

Les bourses d'études ne sont pas accordées aux élèves des cours du soir.

Date de l'inscription:

Pour les candidats à la première année, les inscriptions sont reçues tous les jours, sauf le samedi et le dimanche, de 9 à 11 heures et de 2 à 4 heures, jusqu'au 4 septembre inclusivement.

Extraits des règlements:

Les articles de classe (livres, cahiers, nécessaire à dessin, etc.) sont à la charge des élèves. On peut en obtenir la liste au bureau de l'Ecole.

Tous les élèves doivent se procurer deux cache-poussière ainsi qu'une paire de lunettes protectrices.

L'Ecole fournit gratuitement les matières premières nécessaires aux travaux pratiques et met à la disposition des élèves l'outillage des ateliers.

Les élèves doivent louer une armoire métallique, dans un des vestiaires de l'Ecole, afin d'y déposer leurs vêtements. L'Ecole n'assume pas la responsabilité des objets appartenant aux élèves.

Pour réussir, les élèves doivent consacrer chaque soir un certain temps à l'étude des matières enseignées durant le jour, et à la préparation des interrogations du lendemain. A toutes les cinq semaines, l'Ecole envoie des bulletins aux parents des élèves, pour les informer des résultats obtenus dans les divers examens. Au moyen de rapports, elle renseigne également les parents sur les absences de leurs enfants.

Lors de leur inscription, les élèves doivent s'engager à ne faire partie d'aucune équipe de gouret autre que celle de l'Ecole, sans la permission de la Direction.

L'Ecole ne se rend pas responsable des accidents qui peuvent arriver aux élèves, soit au cours des diverses activités sportives, organisées sous les auspices de l'Ecole, soit durant les travaux pratiques aux ateliers.

Enseignement visuel: Au cours de l'année, les élèves ont l'occasion d'assister à des séances de projections cinématographiques dans l'auditorium de l'Ecole. La direction de l'Ecole cherche ainsi à faciliter la compréhension de certaines matières, et à faire voir aux élèves les particularités de certains procédés de fabrication.

Bibliothèque: En plus d'être une source de documentation à laquelle les professeurs et les élèves viennent puiser fréquemment, la bibliothèque sert chaque jour de salle d'études pour la préparation des résumés de cours et des rapports de laboratoire, pour la rédaction des projets, pour la compilation d'une multitude de renseignements complémentaires des cours.

Ateliers: L'Ecole est pourvue du matériel nécessaire à la pratique. L'organisation est modelée sur celle des ateliers que l'on rencontre dans la pratique.

L'Ecole met à la disposition des élèves les petits outils et leur fournit la matière brute nécessaire aux exercices. Les élèves sont sous la direction de professeurs d'expérience, au courant de la pratique du métier.

Laboratoires:

Pour illustrer leurs leçons, les professeurs de sciences ont à leur disposition tous les appareils classiques de démonstration et un nombre imposant d'instruments de mesure. Bien plus, l'élève suffisamment avancé est conduit périodiquement dans les différents laboratoires de physique, de chimie et de mesures électriques, soit pour répéter lui-même certaines expériences du professeur, soit pour reconnaître les propriétés essentielles des corps, soit pour mesurer les divers facteurs des phénomènes physiques, chimiques, électriques, soit enfin pour essayer les diverses machines, quant à leur puissance, leur vitesse, leur rendement.

Association des élèves:

Tous les élèves des cours réguliers font, de droit, partie de l'Association des Etudiants de l'Ecole Technique, qui a pour objet de les grouper sous un même étendard et de voir à l'organisation de leurs diverses activités sociales et sportives. Le Comité des sports, les Cercles d'Etudes d'Action Catholique, l'Académie, ainsi que le journal s'occupent des divers mouvements d'élèves sous l'égide de l'Association.

Conseils aux parents:

L'Ecole Technique, en admettant un élève, ne s'engage à le garder que si celui-ci manifeste sa volonté de réussir par son travail et sa conduite, et s'il a les aptitudes pour atteindre le but qu'il se propose.

Comme pour toute autre forme d'enseignement, les études techniques nécessitent de la part des élèves du travail personnel, de l'étude et de la lecture. Laissés à eux-mêmes, les étudiants perdent souvent chez eux, en des occupations futiles,

un temps précieux pour leur formation. Il appartient donc aux parents de veiller à ce que leurs fils consacrent chaque soir un certain temps à l'exécution des devoirs et à l'étude des matières enseignées. C'est ainsi qu'ils coopéreront avec les professeurs de l'Ecole et qu'ils s'éviteront des désappointements et des regrets.

Afin d'informer les parents des résultats qu'ont obtenus leurs fils aux divers examens, l'Ecole leur envoie des bulletins à toutes les cinq semaines et à la fin de chaque semestre.

Il est très important qu'ils examinent soigneusement ces rapports et qu'ils prennent bonne note des remarques particulières que la Direction croit devoir ajouter à l'occasion. Il est également à conseiller qu'ils s'adressent aux autorités de l'Ecole, pour obtenir les renseignements additionnels dont ils pourraient avoir besoin, au sujet des études de leur fils.

Vacances et congés:

L'Ecole est fermée le dimanche et le samedi après-midi. Elle observe toutes les fêtes légales et les fêtes religieuses d'obligation.

Les vacances d'été commenceront vers le 10 juin et durent jusqu'au lendemain de la Fête du Travail.

Celles du Jour de l'An commencent la veille de Noël et se terminent le lendemain de l'Epiphanie.

En plus de ces vacances, les élèves auront deux congés, l'un du 30 octobre au 2 novembre inclusivement; l'autre, du Jeudi Saint au lundi de Pâques inclusivement.

Horaire: Semaine de l'Ouverture des Cours

Candidats aux première et deuxième années

Lundi	3 septembre	—Fête du Travail
Mardi	4 septembre	—Dernier jour pour l'inscription
Mercredi	5 septembre	—8.30 h. a. m. Examens d'admission
Jeudi	6 septembre	—8.30 h. a. m. Examens d'admission
Vendredi	7 septembre	—Correction des épreuves
Samedi	8 septembre	—Achat des livres et fournitures

Début des cours: lundi, 10 septembre.

SAINT-HYACINTHE TECHNICAL SCHOOL

•

Specialty:

THE TEXTILES

2255 Laframboise Ave.
Saint-Hyacinthe

PROSPECTUS — DAY COURSES

DEPARTMENT OF THE PROVINCIAL SECRETARY

HON. OMER COTE,
Minister

JEAN BRUCHESI,
Deputy-Minister

St.Hyacinthe Technical School

Specialty: The textiles

2255 Laframboise Ave. 14 St.Hyacinthe

QUEBEC STATUTES, 9 G.V, 1919. Ch. 41.

Founded by the Government of the Province of Quebec, who provided the necessary funds for buildings and equipment, and who grants an annual subsidy towards its maintenance. The School also receives an annual grant from the City of St. Hyacinthe.

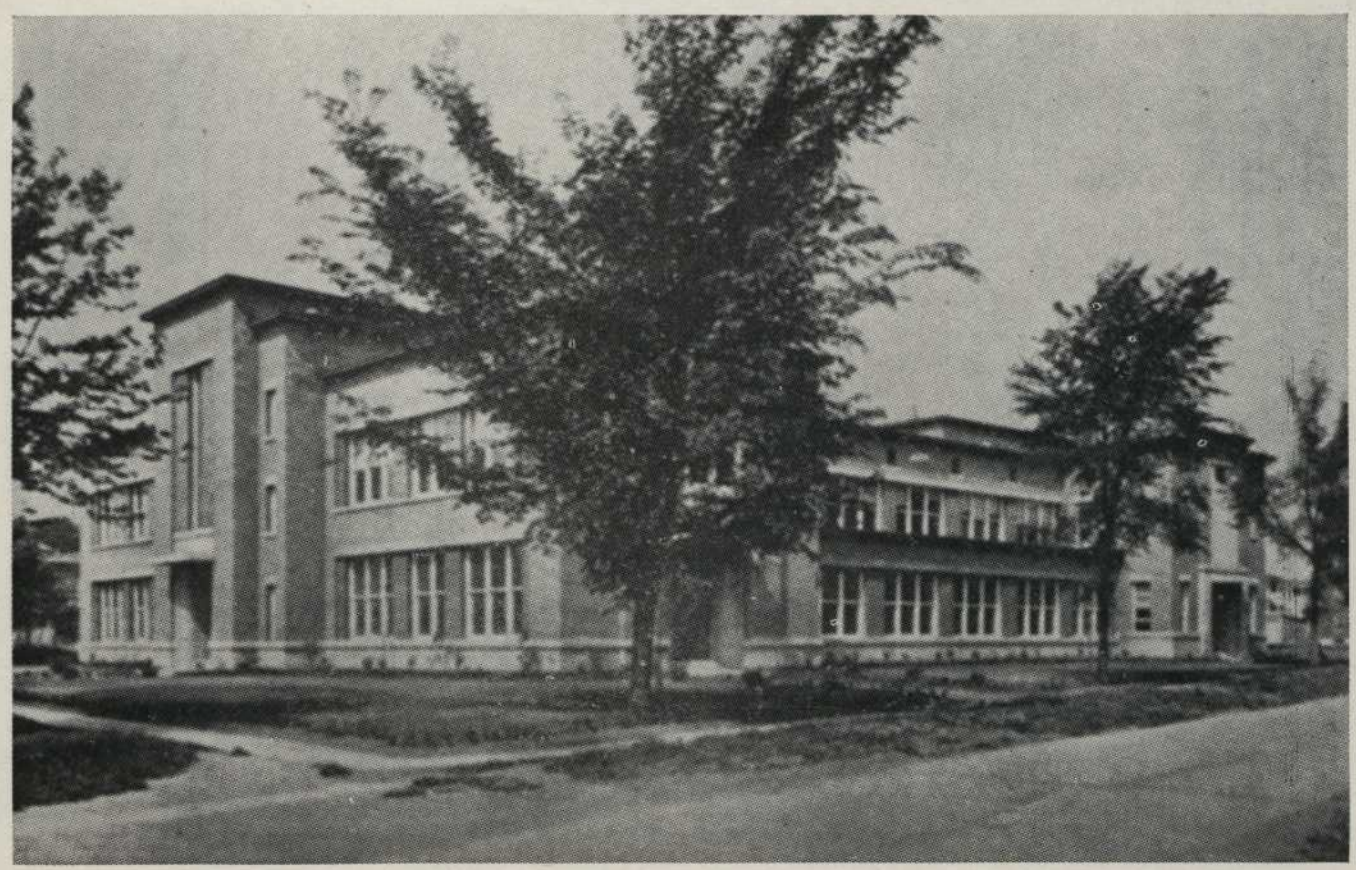

View of the School

Table of Contents

Administration

President

Napoléon Laplante

Secretary-Treasurer

Harry Bernard

Direction

Director

Stéphane F. Toupin,
Bachelor of Textile Engineering

Assistant-Director

Rvd. F.X. Côté,
B.A., B.D., L. Th.

Secreteriat

French section

Maurice Demers

English section

Lucien Cousineau

OBJECT OF THE SCHOOL

Importance of the Textile Industry for the Province of Quebec

The art of textile manufacturing is the oldest industry in Canada. In 1671, the French Intendant Jean Talon wrote to some of his friends in France that he was clad from head to foot in fabrics made in New France. The young girls of the seventeenth century were tought the art of spinning and weaving by the Urselines as part of the regular curriculum. That art was so wonderfully spread that no home was found without a spinning wheel or a hand loom. (1)

The Textile Industry had such a development in the Province of Quebec, due to those ancestral habits of weaving and spinning found in many families, that it now ranks first in that respect. The figures given in 1940 by the Federal Bureau of Statistics show that in the field of the textile industry Quebec ranks first among all the other provinces of Canada. In Quebec alone, we find 50% of all the manufactures producing 50.7% of the textiles and employing 52% of all men and women engaged in that industry throughout Canada.

War has brought many changes in the textile industry. New devices have been employed to increase production. These factors will influence our post-war production, therefore let us be ready to face that problem in preparing competent technicians ready for that type of work which calls for intelligence and initiative which no machine is yet able to do.

(1) Cf. Report on the textile industry. By Mr. Gougeon. Montreal, February 15th, 1943.

It is the aim of the Textile School of St. Hyacinthe to prepare such men and women that will be ready to cope with the new situation and to supply the textile industry with workers and technicians ready to solve the new problems and to compete with foreign industries.

Necessity of trained workers

The present economic conditions have made life more difficult; very few advance to the higher brackets of employment unless they have received a good training before starting in their career. In the textile industry, new fields will be opened to the trained technicians, and it is easy to see that the demand will continue with increasing tempo in the years to come. The necessity for the type of training offered by the Textile School is at once made evident when we consider the fact that no such school exist at the present time in Canada. Young men and women wishing to qualify themselves in the textile industry, were obliged to spend a certain number of years studying in special schools of the United States.

The Province of Quebec has not remained indifferent to this problem and by establishing a Textile School in St Hyacinthe, it is helping the young generation by giving these young people a chance to qualify themselves in its own province.

Patriotic reasons also should be mentioned, in addition to those set forth above in favour of the system of Education offered by our School. Everyone realizes the importance of Canada's war effort in the textile industry and that this entails the training of large numbers of employees qualified to take an active part in this work. Furthermore, in the post-war period, the textile industry will retain a large part of its advance

and this will require a greater number of trained technicians in the future. The St. Hyacinthe Technical School in organizing textile classes has fulfilled a requirement which has been long felt in our province.

Object of the course

Since Leon XIII drew the attention of the world, to the rights and privileges of the workingmen; the governments of several countries bowed, with admiration, before the wisdom shown in this declaration and have tried by all possible means, to improve the existing conditions among the working class.

The Province of Quebec, far from remaining indifferent to this movement, has taken the leadership; for the past few years it has busied itself in creating a brighter future for the younger generation, by offering them specialize course in various industries. It has also shown interest in the working conditions in the industry; it has acted as arbitrator between employers and employees; it has established the proper basis for collective bargaining; it has classified according to ability the workers in various trades and has also determined the minimum wages for these respective classes.

Having the same spirit in mind, the President and the Members of the Corporation of the St. Hyacinthe Technical School, with the consent of the Hon. Secretary of the Province, opens a new field of activities for this institution in organizing high-grade courses in Textiles.

The textile industry is based on three fundamental sciences: Physics, Chemistry and Mathematics and also the following applied sciences: Mechanism, Thermodynamics, Dyeing, Printing, etc . . . Without a sound knowledge of these

various sciences, it is very difficult to become a worthwhile technician; and it is hopeless to aspire to a top-rranking position.

The St. Hyacinthe Textile School admits holders of the 9th year certificate or its equivalent. The Bachelor of Arts, graduates of the Scientific Course or employees of textile industries will be admitted to the second year after passing the admission examinations.

The courses are of four-year duration and offered to all men and women of this country or any other foreign country. The first year is one of general formation and helps the student in the selection of the career he wishes to follow. The first year program of the Montreal and Quebec Technical Schools has been adopted for the first year. In the second year the student can specialize in the following courses: Wool or Cotton Manufacturing which is intended for students contemplating a career in a manufacture of yarns or fabrics of wool or cotton or the new synthetics processed after the methods used for wool and cotton; or Textile Design which is intended for men and women who are attracted by the possibilities of a career in designing fabrics, it includes opportunities for those who desire position designing staple fabrics, novelty fabrics and combination fabrics.

The School is planning the organization of a fifth year for the benefit of students whose interest are to specialize in one definite branch of the industry or in research work.

The subjects of instruction shown in the pages to follow show that the students who will follow these various courses, will receive a solid formation in that particular phase of the textile indus-

try. The graduates of this School on entering industry have, therefore, only to make their superior training apparent (in a discreet manner of course), to gain as wide a knowledge as possible, to perfect themselves and to make themselves noticed by their chiefs through their training and personality. In a very short time they will become the link between the executive and the worker either as second-hand overseers or superintendants. Industry will offer, undoubtedly, to at least a few, a position where they may show the value of their formation and their spirit of initiative and cooperation and become leaders of industry.

Curriculum

During the four years of study, the student receives both theoretical and practical training.

The numbers of hours devoted to theory varies with the year of the course, there being more in the first year: the student's progress in the shops is more rapid when he has acquired a certain knowledge of mathematics general science and technology. All subjects are taught with a view to their application to industry and in general are the same for all students. The student, in his first year, passes a period of 7½ weeks in shops: machine shop, wood-working shop, in the electrical department and in the textile department.

This early acquaintance with the basic industries enables him to understand the relationship between them. At the same time, the student's tasks of selecting the career he wishes to follow is facilitated by this experience. Having completed his initial training in these different departments, he may now choose between the different specialties of textile or enter in the second year of any

Technical School of the Province of Quebec, the program of the first year being the same as the other Technical Schools.

In the second, third and fourth years, the student devotes the time spent in the shops to the specialty which he has selected: Cotton Manufacturing Wool Manufacturing or Textile Design.

Time Table

As already indicated all subjects included in the curriculum of the course have an industrial orientation.

The subjects appearing in the four-year program are as follows:

All Courses

FIRST YEAR

	1st semester	2nd semester
Arithmetic	2	2
Algebra	3	3
Geometry	3	3
Physics	1	1
Materials	1	1
Mechanical Drawing	5	5
Free-hand Drawing	2	2
French Language	3	3
English Language	2	2
Library & Civics	1	1
Shops	10	10
	33 h.	33 h.

N.B.—Shop practice will consist of the following: Machine shop, Carpenter shop, Electrical shop, Introductory Course to Textiles and Domestic Weaving.

Cotton manufacturing

SECOND YEAR

	1st semester	2nd semester
Algebra	2	2
Geometry	2	2
Trigonometry	1	1
Applied Mechanics	2	2
Physics	3	3
Chemistry	2	2
Materials	1	1
French Language	2	2
English Language	2	2
Physical Education	1	1
Library & Civics	1	1
Textile Design & Cloth Analysis	4½	4½
Cotton Carding	4½	8½
Mechanical Drawing	4	....
Electricity	1	1
	33 h.	33 h.

Cotton manufacturing

THIRD YEAR

	1st semester	2nd semester
Physics & Chemistry	3	3
French Language	2	2
English Language	2	2
Power Weaving	4½	9
Library & Civics	1	1
Textile Design & Cloth Construction	6	6
Colours	1	....
Cotton Carding	12½	....
Cotton Waste Processing	2	....
Cotton Quality Control	....	1
Cotton Spinning	....	9
Staple Fiber Manufacture	....	1
	34 h.	34 h.

Cotton manufacturing

FOURTH YEAR

	1st semester	2nd semester
Thermodynamics	1	2
Industrial Accounting	2	2
History & Geography	1	1
Library & Civics	1	1
French Language	2	2
Textile Chemistry & Dyeing	2	2
Cotton Finishing	2	2
Dyeing & Finishing Laboratory	3	3
Power Weaving	10	6
Industrial Safety & First Aid	1	....
Heating & Ventilation	1	....
Industrial Legislation	1	....
Refrigeration	....	1
Mill Engineering	2	....
Mill Organization	4	....
Textile Testing	2	....
Knitting	....	6
Cotton Winding & Twisting	....	4
	35 h.	32 h.

Wool manufacturing

SECOND YEAR

	1st semester	2nd semester
Algebra	2	2
Geometry	2	2
Trigonometry	1	1
Applied Mechanics	2	2
Physics & Laboratory	3	3
Chemistry	2	2
Materials	1	1
French Language	2	2
English Language	2	2
Gymnastics	1	1
Library & Civics	1	1
Textile Design & Cloth Construction	4½	4½
Fiber Preparation	4½	8½
Mechanical Drawing	4	....
	33 h.	33 h.

Wool manufacturing

THIRD YEAR

	1st semester	2nd semester
Physics & Chemistry	3	3
French Language	2	2
English Language	2	2
Library & Civics	1	1
Power Weaving	6	9
Textile Design & Cloth Construction	4½	4½
Colours	1	....
Fiber Preparation	14½	....
Worsted Yarn Manufacturing	....	12½
	34 h.	34 h.

Wool manufacturing

FOURTH YEAR

	1st semester	2nd semester
Thermodynamics	1	2
Industrial Accounting	2	2
History & Geography	1	1
Library & Civics	1	1
French Language	2	2
Textile Chemistry & Dyeing	2	2
Wool Finishing	2	2
Dyeing & Finishing Laboratory	3	3
Worsted Yarn Manufacturing	6	4
Power Weaving	6	7
Industrial Safety & First Aid	1	....
Heating & Ventilation	1	....
Industrial Legislation	1	....
Refrigeration	....	1
Mill Engineering	2	....
Textile Testing	2	....
Knitting	....	6
	33 h.	33 h.

Textile design

SECOND YEAR

	1st semester	2nd semester
Algebra	2	2
Geometry	2	2
Trigonometry	1	1
Applied Mechanics	2	2
Physics	3	3
Chemistry	2	2
Materials	1	1
Electricity	1	1
French Language	2	2
English Language	2	2
Gymnastics	1	1
Library & Civics	1	1
Textile Design & Cloth Analysis	4½	4½
Power Weaving	4½	4½
Mechanical Drawing	4	....
Perspective Drawing	....	2
Drawing	....	2
	33 h.	33 h.

Textile design

THIRD YEAR

	1st semester	2nd semester
Physics & Chemistry	3	3
French Language	2	2
English Language	2	2
Colours	2	3
Textile Design & Cloth Construction	9	6
Woolen & Worsted Yarn Manufacturing	3	....
Library & Civics	1	1
Power Weaving	6	4
Textile Chemistry & Dyeing	2	2
Microscopy	1	....
Principles of Designing	....	3
Drawing	....	3
Cotton Yarn Manufacturing	3	....
Synthetic or Blended Yarns	....	1
Textile Styling	....	1
Textile Marketing	....	1
Knitting	....	2
	34 h.	34 h.

Textile design

FOURTH YEAR

	1st semester	2nd semester
Thermodynamics	1	2
Industrial Accounting	2	2
History & Geography	1	1
Library & Civics	1	1
French Language	2	2
Cotton Finishing	2	2
Wool Finishing	2	2
Textile Design	12	10
Power Weaving	5	4
Industrial Safety & First Aid	1	....
Heating & Ventilation	1	....
Industrial Legislation	1	....
Refrigeration	....	1
Textile Testing	2	....
Jacquard Design & Weaving	....	6
	33 h.	33 h.

Length of course

The duration of the course is four years and each session starts the first Thursday after Labour Day and ends in the latter part of May.

Classes are held daily from 8.30 a.m. to 11.30 a.m. and from 1.30 to 4.30 p.m. except Saturday when the school closes at noon.

Night classes will be conducted according to the program established by the Quebec Provincial Arts and Crafts School.

Examinations

The scholastic year is divided into two semesters. Each semester is divided equally into three five-week periods, and after each period, students have to write examinations. All subjects taught in each year are divided into two groups, examinations in each group taking place in alternate periods in turn. In this way, each student at the end of each semester has submitted to two examinations in each subject covered during the year. The dates for these examinations are posted by the Direction. The pass mark in each subject is 50 per cent with the exception of work shop for which the pass mark is 60 per cent. The result of these class examinations form part of the general average for the semester and count for 50 per cent of this general average. The average of the marks awarded in class for answering questions and the written homework counts for an additional 12.5 per cent. Finally the semestrial examinations in January and June enter into the general for the semester and count for 37.5 per cent of the same. The semestrial examinations cover all the subject matter taught during the preceding semester. At the end of each semester, the general average in each subject is derived by combining the marks in the following proportions:

First class examination	25 %
Second class examination	25 %
Home-work and class interrogations	12.5%
Semestrial Examination	37.5%
Semestrial average	100 %

In all years, the average of the two semesters determines the final standing. Pupils who obtain a general average in all subjects of 75 per cent, and do not fail in any one subject, are exempted from the June examinations.

Students who do not obtain a general average of 75 per cent in all subjects, but who receive an average of 80 per cent in one or more subjects, are exempted from the final examination in these subjects, provided they obtain the general average of 60 per cent and have not failed in any one subject.

To win promotion from one year to another, the student is required to obtain a general average of 60 per cent of all subjects combined and must not have failed in any one subject, otherwise, he will be required to repeat his year. Even if a pupil obtains the required general average of 60 per cent, but fail in more than two subjects, he is required to repeat his year. Those who have failed in not more than two subjects, but have obtained the necessary general average, are required to submit to supplemental examinations in these subjects in September, the first Tuesday after Labour Day.

The final results at the end of the fourth year comprise all the marks obtained during the year, including marks awarded for reports on industrial visits and the thesis handed in at the end of the year. As part of the final tests each

student is required to execute a shop project within a certain time limit. This test enables the examiners to judge of the pupil's knowledge and manual skill. In accordance with the regulations governing the school, the fourth year results are examined by a special Board nominated from leaders in education and industry for this purpose.

Diploma

Students who have completed the four years of study and pass the final examinations before the examining Board nominated by the Provincial Secretary, are awarded a diploma as certified Technician, with particular mention of the specialty they have followed.

Visits to Industry

During the year, students contact the various industries by making group visits to their plants or building operations. These visits are under the personal supervision of the instructor interested in the particular industry and he is thus enabled to supplement the lessons given in the classroom. The dates for these visits are posted by the Direction. The student is required to prepare a report on each visit made. These reports are corrected and the marks awarded are entered so as to count in the general average.

Thesis

During the final year of his studies, each student is required to prepare a thesis or a report on some personal work carried out by him. Thesis or report should cover some subject connected with the textile industry and is to be selected by him during the third year of his course. It is expected that he will consult and be guided by his instructors, the subject of his choice to be indicated in writing and transmitted to the Direction on or before the thirthieth of April preceding his entrance into the fourth year.

The work submitted must be his own personal contribution and it should be well illustrated by drawings and photographs, with an appendix giving a list of the books, magazines, etc., consulted by him in its preparation. The thesis should contain at least 20 pages (8½ by 11), typewritten with double spacing and bound on the left margin.

The student, in his fourth year, is required to hand in his thesis, to the Direction, on his return from his Christmas vacation. Each thesis will be carefully examined and marked in accordance with its merit, the marks so obtained being taken into account in the final results at the end of the year. Any student who does not hand in his thesis or who does not obtain the minimum pass mark of 50 per cent on the thesis may be refused permission to take the final examinations or have his diploma withheld until such time as he conforms with this regulation.

Entrance requirements

Each candidate for admission is required to fill out an application form and produce the following documents:

a) Birth certificate.

b) Where necessary, naturalization papers.

c) Vaccination certificate, showing that the candidate has been vaccinated within the past seven years.

d) A medical certificate provided by a Medical Board of Health of the Province of Quebec, or a written promise to pass such an examination at the request of the Direction.

e) Last school report or a certified copy of the marks obtained during the previous scholastic year.

All candidates are required to submit to an entrance examination, details of which follow. In order to gain admittance to these examinations, candidates must have completed their ninth year at school or satisfy the Direction that they have covered the equivalent amount of study in private tuition or otherwise.

As the school can admit only a limited number of students to its courses, the object of the entrance examinations is to select those best qualified to benefit from the training offered. The entrance examinations are therefore of great importance and all candidates should prepare themselves with great care. The subjects in which the candidates are examined follow:

a) ARITHMETIC.—Fractions decimals, ratio and proportion, interest, percentage, discount, square root, and the metric system, etc.

b) ALGEBRA.—As in Hall & Knight's Elementary Algebra for Schools, up to and including simultaneous equations of two or more unknowns.

c) ENGLISH.—A short essay on some subject of general interest will be required of each candidate.

d) DICTATION.—A short dictation of ordinary difficulty will be read by the teacher in charge.

e) FRENCH.—An easy translation from French into English and from English to French.

f) In addition pupils are given either an intelligence or an aptitude test.

Fees

Annual tuition fees are $40. in all years for those living in the Province of Quebec; $100. for those living in Canada outside the Province of Quebec; $200. for those living in a foreign country and free for the students residing in the City of St. Hyacinthe and adjoining parishes. The fee is divided into four equal instalments, payable in advance the first of each of the following months: September, November, January and March.

Candidates sitting for the September entrance examinations are required to pay $1. to cover the cost of the examinations.

Successful candidates are required to pay when registering the following amounts.

Registration	$ 5.00
Association fee	$ 2.00
Library & Locker	$ 3.00
Shop	$10.00
Caution Money Deposit	$10.00
	$30.00

N.B.—The school will refund a part of the Caution Deposit, depending upon the breakage and the care taken by the student while making use of the apparatus or equipment.

First year books, drawing materials, etc. cost about $25.

Grants

Grants in part or in full are made in the case of deserving students whose family circumstances warrant this aid on the part of the school. These grants contribute towards the payment of the tuition fees. Requests for grants in the case of new students should be made on special application forms provided for that purpose. Grants are awarded for one year only. Students wishing

to renew their grant must make a new reqcest each year. Grants are renewed only in the case of those candidates who show by their conduct and their results that they merit the same. The Direction of the school may at any time withdraw a grant if the student proves unworthy of this aid. In the latter case, the student will be required to pay in full the regular tuition fees.

Applications for grants must be made before Labour Day. No application will be considered after that date.

Grants are not made to any but regular day students. This excludes those taking special day courses, also the evening classes.

Registration

Candidates desirous of entering the first year may register any day, except Saturday and Sunday, from 9 to 11 a.m. and from 3 to 4 p.m. till September 4; after which the lists are closed.

Regulations

Text-books, note-books, drawing materials, etc., must be purchased by the student at his own expense. A list of these requirements may be obtained at the school upon request. All regular day students are required to provide themselves with two smocks and a pair of goggles. The school supplies, without charge, all the material used in the shops and also provides the necessary tools to carry on the work therein.

Pupils are charged a small annual rental for the use of the lockers in which they keep their clothes.

The school assumes no responsibility for property belonging to the students.

In order to succeed, students should devote some portion of each evening to the study of the subjects taught during the day and in preparation for the classes of the morrow.

Periodically, a report giving the marks obtained in the various examinations, is mailed to all parents, thus keeping them in touch with the pupil's progress.

Pupils may not join outside hockey teams while registered at the school, without first obtaining permission from the Direction.

The school is not responsible of any accidents which may occur during any of the sports organized under school auspices and for accidents during manual training in the shops.

Laboratories

For the purpose of conducting experiments, science teachers have at their disposal all the usual apparatus and a large number of meters of all kinds. The students are required to do a certain amount of laboratory work in the physics, chemistry and electrical departments. In this way, he learns not only to manipulate laboratory apparatus but also to observe for himself the properties of matter, how to measure the factors entering into the different physical, chemical and electrical phenomena and, he gains experience by testing various machines as to their horse-power, their speed and efficiency.

Holidays

The school is closed Saturday afternoons and Sundays and on all Dominion and Provincial holidays. Summer holidays last from about June 10 to the day after Labour Day. First term holidays take place from October 30 to November 2 inclusively. Christmas holidays begin just before Christmas and end the day after Epiphany. Easter Holidays: Thursday before Easter till Easter Monday inclusively.

Library

Besides being used for reference purposes by both staff and students the library is also used as a study where students may prepare compositions and synopses of the various subjects and laboratory reports etc., in fact for the preparation of many studies complementary to the regular class work.

Shops

Shops are provided with all the material and equipment necessary. The shops are organized on the same basis as those we meet with in industry. The school supplies all the tools required and also furnishes all the material used in the various exercises. The pupils are trained by experienced instructors who are well versed in the practice of their trade.

Visual Education

During the course of the year, pupils are given the opportunity to witness moving picture representations of our chief industries, etc. This is carried out in the auditorium of the school. In this way, the administration seeks to familiarize the student with various materials and their mode of fabrication.

Students Association

All regular day students belong to this association. The object of the association is social and at the same time it takes an active part in the organization of the various sports and other activities. Besides these activities the association also publishes a student paper.

Advice to Parents

The St. Hyacinthe Technical School, in admitting a pupil to any particular course, does not engage itself to keep him, unless he shows the will to succeed and his conduct and ability are such as to ensure his making a success of his work. As in other forms of training, technical education requires on the part of the students personal effort, study and reading. If left to them-

selves, pupils will often waste their time at home, while the most precious period of their lives is rapidly passing away. Parents should therefore see that their sons devote a certain of each evening to their home-work and to the study of the subjects taught them. In this way, they will be cooperating most effectively with the teachers and they will avoid disappointment and regrets later on.

In order that the parents may be kept well informed concerning the results obtained by their sons in the various examinations, reports are sent out periodically, also one at the end of each semester. Parents should study these reports carefully, particularly any remarks included on the report. They are also advised to get in touch with the school should they require additional information concerning their son, his studies, etc.

TIME TABLE FOR OPENING WEEK

DAY COURSES

Candidates for Admission to the First Year and the Second Year.

Monday, Sept. 3—Labour Day.

Tuesday, Sept. 4—Last Day of Registration.

Wednesday, Sept. 5—8.30 a.m. Entrance Examinations.

Thursday, Sept. 6—8.30 a.m. Entrance Examinations.

Friday, Sept. 7—Correction of Entrance Examinations.

Saturday, Sept. 8—Classes Distribution of Lockers and Purchase School Supplies.

N.B.—Courses start on Monday, Sept. 10th 1945 at 8.30 a.m.
